



**CSE  
SNCF  
HOLDING**

**PARIS le 12 décembre 2023**



# FOCUS

## CSSCT Sûreté du 28 novembre

### ■ Information RA0033

**Nous avons fait savoir à la direction qu'il était inadmissible de ne pas avoir le référentiel en pièce jointe.**

Il s'agit de l'interruption du versement de l'allocation d'entretien du chien lorsque, à la demande du conducteur de chien, la reprise du chien par le service peut être décidée (maladie de l'agent, situation personnelle, etc.),

mais aussi quand la plateforme cynophile le décide (hébergement à domicile non satisfaisant, absence de formation continue, etc.).

Le DFPS a évoqué un exemple précis où le chien est laissé à l'agent, dans le cadre de la cynothérapie. Cette mesure sera appliquée au cas par cas.

### ■ Bilan accidents du travail du 3<sup>e</sup> trimestre

**Baisse des AT avec arrêt : -2,5% avec 273 AT avec arrêt.**

**Baisse des jours d'absence : -8,7% avec 1760 jours d'absence.**

**Taux de gravité : 4,99 %, soit -10,3 %.** Selon la préventrice nationale, cela s'explique par les campagnes mises en place et les rappels réguliers.

**Toutefois, ces chiffres sont à relativiser, car la tendance repart à la hausse.**



■ **Campus Acrobates**  
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles  
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

## ■ Information sur le changement de l'organisation du travail du site de Marseille

À la demande de Gares et Connexions, les équipes de la Sûreté Ferroviaire devront assurer l'ouverture et la fermeture de la gare de Marseille St Charles, de 4h à 1h.

Afin de satisfaire cette demande, l'organisation du travail du site de Marseille va être modifiée avec la mise en place de deux roulements et l'augmentation du nombre d'agents de réserve.

**Deux régimes de travail actuels seraient impactés : le C20 et le B25 en semestriel passeraient en roulement.**

Les membres CSSCT de l'UNSA-Ferroviaire ont interpellé la Direction :

- Sur le TQ généré par les agents, pour savoir si c'est à la main du salarié (la direction nous a répondu non) ;
- Sur le paiement du paiement du TQ (la direction nous a répondu, non car le TQ appartient à l'entreprise) ;
- Sur la qualité de vie au travail et sur la pénibilité des journées de service

en 14/22H30 (8H30 d'amplitude), en 22/6H00 et sur les GPT de 5 journées de service au régime C20 en roulement, ainsi que sur les repos simples. Nous estimons que cette amplitude et ces horaires de nuit seront de nature à augmenter l'accidentologie et l'absentéisme ;

- Il y a 5 postes vacants, la réserve va être sollicitée. La direction indique que c'est à date la situation actuelle. Sur la situation projetée, les postes seront comblés (avec une arrivée progressive commençant en décembre jusqu'en mars) ;
- Nous avons dénoncé un calendrier social trop tendu : présentation le 28 novembre, passage en CSE le 12 décembre pour une mise en place le 1<sup>er</sup> janvier . Nous demandons un REX en avril en CSSCT et en CSE ;
- Nous avons demandé l'application du GRH00910.

**Ce dossier passera en consultation CSE le 12 décembre 2023 pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

## ■ Information sur l'évolution de l'organisation managériale sur les sites de Reims et Dijon

Actuellement, les sites de Reims et de Dijon sont composés d'un Dpx et de deux aDpx. Or, un poste d'aDpx à Reims et un à Dijon ne sont pas couverts.

La direction envisage de transformer ces postes d'aDpx en poste d'agents classe 4 (ex-qualification D).

Pour les membres de l'UNSA-Ferroviaire, la promotion des collègues de la SUGE ne doit pas se faire au détriment des aDpx et ne doit pas se généraliser sur l'ensemble du territoire national.

Nous avons demandé à ce que la charge de travail de deux aDpx restant sur site soit évaluée.

**La direction demande qu'un échange puisse avoir lieu avec la RH à l'issue de la CSSCT.**



■ Campus Acrobates  
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles  
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

## ■ Information sur le changement d'horaires sur le site de Valence

À la suite d'une demande des agents, modifications des horaires 7/14H45 et 12/19H45 en 9/16H45 et 11H50/19H35.

Aucun impact sur les EVS, pas de modifications de roulement. Objectif du projet : améliorer la QVT des agents de roulement et de réserve.



## VOS MEMBRES CSSCT UNSA-FERROVIAIRE



**URIEL**  
Laura

uriel.l@unsa-ferroviaire.org



**MAZERY**  
Stéphane

mazery.s@unsa-ferroviaire.org



**TROUCHOT**  
David

trouchot.d@unsa-ferroviaire.org



**SOMPROU**  
Patrick

somprou.p@unsa-ferroviaire.org



# J'ADHÈRE À L'UNSA

<input type="text" value="NOM"/>	<input type="text" value="PRÉNOM"/>
<input type="text" value="NOM DE LA SA SNCF OU DE L'ENTREPRISE PRIVÉE"/>	
<input type="text" value="ADRESSE PROFESSIONNELLE"/>	
<input type="text" value="COLLÈGE"/>	
<input type="text" value="TÉLÉPHONE"/>	<input type="text" value="MAIL"/>





**UNSA-FERROVIAIRE**



■ **Campus Acrobates**  
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles  
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

# Parrainez-moi(s) !



Adhérer à l'UNSA,  
c'est être UNSAacteur:

- ▶ du progrès social
- ▶ d'un syndicalisme de négociation
- ▶ de ses conditions de travail
- ▶ de sa carrière
- ▶ de sa rémunération
- ▶ DE SON POUVOIR D'ACHAT en profitant de nos offres partenaires

Pour nous rejoindre,  
rendez-vous ici !



## Soyez tous UNSAacteur !